


| | | |
|--------------|----------------|----------|
| 6.00 crédits | 30.0 h + 2.5 h | Q1 et Q2 |
|--------------|----------------|----------|



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

| | |
|---|---|
| Enseignants | Duez Denis ;Fontan Clément ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | Aucun. |
| Thèmes abordés | <p>Le séminaire se développe sur deux blocs annuels. Il accompagne les étudiant.e.s dans la réalisation de leur travail de fin d'études, de la définition de leur sujet de recherche à la rédaction du mémoire.</p> <p>Il traitera des questions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - méthodologie générale de la recherche en sciences sociales, définition et problématisation du sujet de recherche - usage des ressources bibliographiques traditionnelles et électroniques - déontologie de la recherche, notamment en lien avec l'avènement des intelligences artificielles (IA) génératives - techniques d'écriture académique. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif du séminaire est triple. Il vise tout d'abord à initier les étudiant.e.s aux enjeux méthodologiques liés à la réalisation d'un mémoire de master. Au terme du séminaire, les étudiant.e.s seront en mesure de mettre en oeuvre les compétences indispensables à la définition d'une thématique de recherche et à la problématisation de leur travail de fin d'étude. Le séminaire vise ensuite à initier les étudiant.e.s à la recherche et à l'analyse critique de l'information européenne. Il entend communiquer un « savoir-faire » concret dans le domaine de la recherche documentaire utile pour la réalisation du travail de fin d'études. Enfin, troisièmement, le séminaire traite des enjeux de déontologie de la recherche en sciences sociales. La problématique du plagiat ainsi que les règles et principes applicables à la rédaction du mémoire de fin d'études dans le contexte de l'avènement des intelligences artificielles (IA) générative, mais aussi autres outils d'aide à la rédaction et/ou à la traduction seront présentés ou rappelés aux étudiant.e.s.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Lors du premier bloc annuel, l'évaluation des acquis s'effectuera sur la base de « rapport de recherche » attestant du travail réalisé par les étudiant.e.s sur leur mémoire de fin d'études. Le rapport de recherche est évalué par le/la promoteur/trice du mémoire.</p> <p>Lors du second bloc annuel, l'évaluation des acquis des étudiant.e.s portera sur la réalisation du mémoire de fin d'étude. L'évaluation du mémoire comprend une défense de mémoire à laquelle participe le/la promoteur/trice du mémoire et un/une rapporteur/trice.</p> <p>L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans la note facultaire à ce sujet, ainsi que dans le Memento des Mémoires en études européennes, disponibles sur le site intranet de la faculté dans les informations à destination des étudiant.es.</p> |

| | |
|---------------|----------------|
| Bibliographie | Beaud, Michel, |
|---------------|----------------|

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en études européennes | EURO2M | 6 | |  |